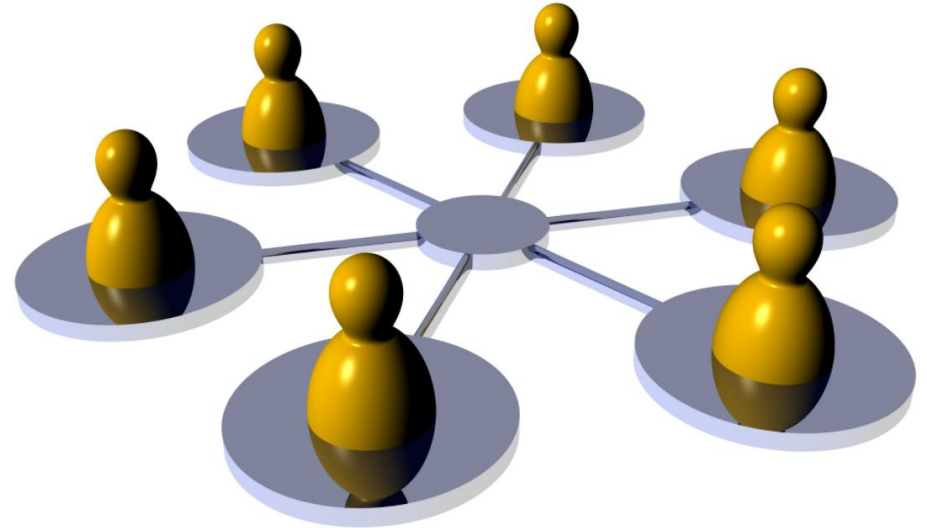




**association  
DMLA**



**Assemblée Générale  
en visioconférence  
30 novembre 2020**



## Assemblée Générale- Association DMLA



Bonjour et bienvenue sur la plateforme de vote de l'Association DMLA.

Cette assemblée se déroulera de la manière suivante :

- du 26 au 30 novembre, vous pourrez vous connecter pour consulter les documents et candidatures.
- L'assemblée générale aura lieu en visioconférence le lundi 30 novembre à 10h30.
- Du 30 novembre au 3 décembre à 17h00, vous pourrez procéder aux votes et aussi consulter les documents et candidatures.

En cas de problème de connexion, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de la société LegaVote au 04 28 29 19 09.

## Accès votant

Identifiant

Mot de passe



[Se connecter](#)

[Vous avez un problème pour vous connecter ?](#)



**L'Assemblée Générale sera présidée par**  
**Suehanna NAGI en qualité de**  
**Présidente de l'Association.**  
**assistée d'une secrétaire de séance :**  
**Adeline LOYEAU**

**Les scrutateurs pour le vote seront**  
**Margaret Sterkers et Marc Joubert**



## ORDRE DU JOUR

Éliane GUILLAUME

### 1 - Activité 2019 / 2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021

## ORDRE DU JOUR

### **1 - Activité 2019 /2020**

**1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi**

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021



## Rapport Moral de la Présidente, Suehanna NAGI

### 1/ Une AG 2020 dématérialisée et adaptée à la crise sanitaire actuelle

Après avoir repoussé une première fois notre traditionnelle Assemblée Générale de juin à septembre, la crise sanitaire mondiale que nous vivons nous oblige à organiser notre AG sous forme virtuelle ce lundi 30 novembre. Si rien ne remplace les réunions physiques et le plaisir de se retrouver, cette formule était nécessaire au respect de nos obligations statutaires et à la tenue annuelle de notre réunion.

Bien des activités ont été mises en veille mais notre Association et ses bénévoles ont beaucoup œuvré depuis juin 2019 et il était indispensable de vous rendre compte de ces mois passés et de maintenir ce lien fort entre nous tous !

Cette situation sanitaire qui risque de se prolonger a déjà profondément modifié nos modes de vie et de communication. L'Association doit réagir et s'adapter pour poursuivre ses actions de soutien et d'information. Ce travail est commencé, mais en raison de l'importance des changements, c'est un défi pour les prochains mois qui nécessite l'aide de tous.

Notre réunion ne pourra pas intégrer **les conférences scientifiques** habituelles mais **la Lettre DMLA 55** que vous allez recevoir, prend le relais avec un numéro spécial de 52 pages.



## Rapport Moral (suite 1)

**Le vote se tiendra via la plateforme : [dmla.legavote.fr](https://dmla.legavote.fr) qui restera ouverte jusqu'au 3 décembre.** Il est important de voter pour élire le nouveau Conseil d'Administration que nous vous proposons et l'évolution des statuts afin de permettre le vote par correspondance, fortement utile en ces temps de restrictions de déplacements et de rassemblements.

Je remercie Jean-Charles AMBLARD pour la gestion - entre autres - de ces nouvelles modalités et technologies qui nous permettent de nous retrouver virtuellement, de voter et de continuer à assurer nos missions !

## 2/ Le Bureau 2020 actuel

- **Suehanna NAGI**, Présidente, responsable de la communication de la SFO, impliquée dans la vie de l'Association DMLA depuis 2006.
- **Jean-Charles AMBLARD**, Vice-président, ancien Trésorier adjoint
- **Éliane GUILLAUME**, Secrétaire Générale et professionnelle de l'optique.
- **Ghislaine DENIER**, Secrétaire Générale adjointe, ancienne Secrétaire Générale, responsable de l'antenne d'Issy-les-Moulineaux
- **Michèle ZERBIB**, Trésorière attentive et rigoureuse.
- **Alain VERGÈS**, Trésorier adjoint et animateur de l'antenne de Sceaux.

Auquel est associé comme conseillère scientifique, le **Dr Margaret STERKERS**, Ophtalmologiste, ancienne Trésorière qui a assuré pendant de nombreuses années des consultations au CHIC,





## Rapport Moral (suite 2)

### 3/ Le CA 2020 proposé

Les membres du bureau actuel et le Dr STERKERS se représentent ainsi que :

- **Colette CASTERAN**, Responsable de l'antenne de Biarritz
- **Jacqueline COL**, Assesseur et ancienne Trésorière de l'Association
- **Claude GUYOT**, Responsable de l'antenne de Fécamp
- **Marc JOUBERT**, ancien Président de l'Association
- **Denise REBAUGE**, Responsable de l'antenne de Périgueux
- **Simone TISSERAND**, Responsable de l'antenne de Montélimar
- **Brigitte VASSAL**, Assesseur, Responsable de l'antenne de Noisy-le-Grand

Plus deux nouveaux membres :

- **Alain DOZIAS**, bénévole de l'association
- **Marie HENRIOT**, ancienne infirmière, très active dans le milieu associatif

### 4/ Pourquoi modifier les statuts

La réglementation actuelle nous oblige aujourd'hui à organiser un vote dématérialisé, coûteux à mettre en place, d'un usage qui peut se révéler difficile pour des personnes malvoyantes et nécessite des équipements que tous ne possèdent pas. Autoriser le vote par correspondance est une mesure de simplification, particulièrement, lorsque les déplacements sont difficiles ou interdits.





## Rapport Moral (suite 3)

### 5/ L'Association aujourd'hui: activités et chiffres

**Fin septembre 2020, notre association comptait 1270 adhérents** et 65 nouvelles adhésions (1561 adhérents et 112 nouvelles adhésions en 2019) et plus d'une quarantaine de bénévoles. Cependant de nombreuses actions restent en attente, faute de moyens humains. Rejoignez les groupes de bénévoles, quelque soit votre lieu géographique, les liens seront toujours assurés.

**300 appels au Numéro Vert à fin septembre 2020** (500 appels en 2019), merci à Adeline LOYEAU pour la parfaite gestion logistique et humaine de ce service essentiel !

#### Les principaux appels sur le numéro vert sont d'ordre :

- Médical (questions particulières sur les traitements...)
- Social (entrer en contact avec des personnes atteintes de DMLA, démarches administratives diverses : obtention carte invalidité, ALD...)
- Informatif (sur la DMLA, sur l'Association DMLA...)

► Les appels sur le numéro vert varient de 1 min à 45 min - quelques fois plus - avec une moyenne 5 minutes.



## Rapport Moral (suite 4)

### Questions les plus fréquentes posées au numéro vert ou par mail :

- Quelles sont les aides pour les personnes atteintes de DMLA, comment les obtenir ?
- Qu'est-ce que la DMLA ? Quelles sont les causes de la DMLA ?
- Mon ophtalmologiste m'a diagnostiqué une DMLA sèche ou atrophique/humide ou exsudative, quelles sont les différences ? Comment ces deux formes évoluent-elles ? Quels sont les traitements appropriés aux différentes formes de DMLA ? Il semble que pour la forme humide, les traitements varient selon les personnes ? Existe-t-il un traitement chirurgical pour la DMLA ?
- Vais-je devenir aveugle ? Vais-je conserver mon indépendance ?
- En quoi consiste la rééducation visuelle ? Cette rééducation améliorera-t-elle ma vue ?
- Avec la DMLA, dois-je avoir une hygiène de vie particulière ?
- Je souffre d'autres affections (problème cardiaque/circulatoire, Parkinson, ...), y-a-t-il des précautions particulières à prendre en ce qui concerne les prises de médicaments avec une DMLA ?
- Que peut m'apporter l'adhésion à une association de patients ?



## Rapport Moral (suite 5)

**16 antennes régionales** dont les coordonnées figurent à la fin de la Lettre DMLA sont réparties sur toute la France, à Issy-les-Moulineaux, Paris (11<sup>ème</sup>), Noisy-le-Grand, Sceaux, Trappes, Compiègne, Biarritz, Andernos-les-Bains, Périgueux, Le Puy-en-Velay, Montélimar, Limoges, Brest, Fécamp, Nancy, Mandelieu !

Nos antennes n'ont malheureusement pas pu se réunir au printemps 2020, comme nous avons prévu de le faire comme tous les ans. Qu'à cela ne tienne, Alain VERGÈS a proposé aux responsables d'antennes de se **réunir téléphoniquement tous les 2 mois** pour réfléchir à de nouvelles modalités d'animation, partager les bonnes pratiques qui ont été mises en œuvre... Distanciation ne doit pas être synonyme d'isolement ! La première réunion a eu lieu le mardi 10 novembre.

Un grand merci à nos **bénévoles et responsables d'antennes**, pour l'énergie et la bienveillance extrême dont ils ont fait preuve ces derniers mois. Ils ont réussi à maintenir les permanences et réunions dans les antennes lors des périodes d'accalmie de l'épidémie. Et dans les moments les plus difficiles, ils ont redoublé d'attention en contactant régulièrement les personnes les plus isolées.

**L'Association est ouverte à tous** et pas seulement aux adhérents. Mais pour réussir dans notre mission et aider tous ceux qui en ont besoin partout en France, nous avons encore et toujours **besoin de bénévoles et d'adhérents** : **Rejoignez-nous** en contactant Adeline LOYEAU sur le Numéro vert!



## Rapport Moral (suite 6)

**Les Réseaux Sociaux (Facebook Twitter)** nous offrent une bonne visibilité et permettent à nos adhérents, patients et aidants d'être au courant des dernières actualités - a fortiori dans les conditions actuelles ou le virtuel remplace le présentiel...

**6/ Le nouveau Site internet de l'Association [www.association-dmla.org](http://www.association-dmla.org)** plus intuitif, simple d'utilisation et sécurisé sur lequel vous pourrez facilement **renouveler votre adhésion en ligne**, est opérationnel depuis le 28 octobre dernier ! Connectez-vous et retrouvez nos rubriques **d'informations scientifiques et pratiques** et –si vous êtes à jour de votre cotisation – **lire et écouter les dernières Lettres DMLA**.

N'hésitez pas à nous aider à le faire évoluer pour qu'il réponde le mieux possible à vos attentes.

**7/ La nouvelle Lettre DMLA a été remaniée sur le fond et la forme depuis le numéro 53 daté de mai 2020.** Christelle BIEUVILLE notre rédactrice et le Docteur Margaret STERKERS, notre conseillère scientifique ont repensé le sommaire composé de rubriques récurrentes avec la volonté d'aborder des sujets variés dans chaque numéro. Je les remercie toutes les deux pour cette belle publication pour laquelle nous avons reçu de nombreux retours très positifs !

Notre identité visuelle est signée et offerte par Gaëlle VIKOR, diplômée de la prestigieuse école Penninghen. Un logo bien identifiable, une maquette plus aérée utilisant le caractère "Luciole" spécialement créé pour les malvoyants, dessinent notre nouveau style.

Nous comptons sur vous pour nous faire part des sujets que vous souhaitez lire et rejoindre notre comité de rédaction.



## Rapport Moral (suite 7)

**8/ Les Salons** qui accueillent notre Association à titre gratuit permettent de nous **faire connaître auprès des ophtalmologistes et des orthoptistes**, qui comptent parmi nos meilleurs relais auprès des personnes atteintes de DMLA.

Pour mieux sensibiliser les ophtalmologistes, nous avons distribué des "tote bag" siglés **Association DMLA** avec un kit d'information sur l'Association, des affiches et un kit « Patient ». Pour compléter cette information, et grâce au Dr Oudy SEYMOUN, nous avons eu la possibilité de faire paraître un article de deux pages dans une revue spécialisée « Images en Ophtalmologie ».

L'épidémie a fait son apparition et de nombreux congrès - pour ne pas dire la plupart - ont été transformés en visioconférence. Depuis notre dernière AG, nous avons cependant pu participer à « DMLA en Pratique » (septembre 2019 à la Maison de la Chimie) et aux AOP en décembre au Palais des Congrès. Merci aux bénévoles qui se sont relayés sur le stand de l'Association !

Plusieurs **Conférences d'information sur la DMLA** avec les témoignages de bénévoles touchés par la DMLA ont été faites à la demande de Municipalités ou de différents organismes (MGEN, FAF, Ateliers pluriculturels, ...). Plusieurs autres étaient programmées, mais ont été reportées en raison de la situation sanitaire.



## Rapport Moral (suite 8)

**9/ Le Legs de l'appartement/studio situé à Golfe Juan** fait à l'Association DMLA s'est soldé par la vente de celui-ci pour la somme de 139.000€, nous permettant de poursuivre plus que jamais nos missions d'accompagnement et de soutien à la Recherche en cette période de pandémie alors même que nos cotisations baissent.

D'autres legs sont annoncés, mais les délais sont toujours très longs. Il faut rappeler que la Préfecture du Val-de-Marne a autorisé l'Association à recevoir des legs, même si elle n'est pas encore Reconnue d'Utilité Publique. Je remercie Ghislaine DENIER ainsi qu'Éliane GUILLAUME pour le suivi et la gestion de ces dossiers à long terme.

## **10/ Les partenariats**

**La HAS** a demandé à l'Association DMLA de participer aux travaux de rédaction des prochaines **Recommandations sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge**. 3 réunions de travail sont prévues – très probablement en visioconférence – auquel participerons des membres du Conseil d'Administration Cette demande fait suite à la première réunion de prise de contact qui avait eu lieu dans les locaux de la HAS en novembre 2019 et à laquelle j'avais été invitée en tant que représentante de l'Association. Je remercie l'HAS pour l'accueil qui m'avait alors été fait et pour la prise en compte des patients, de leur vécu et de leurs attentes dans l'élaboration de ces recommandations gouvernementales !



## Rapport Moral (suite 9)

**L'association Valentin HAÜY** et son nouveau président Sylvain NIVARD ont souhaité se rapprocher de l'Association DMLA et ce notamment pour l'élaboration d'un document d'information sur la DMLA. **Une réunion de travail a eu lieu le 18 novembre.**

L'Association a participé à la réalisation **d'une exposition virtuelle « Dans tes yeux » organisée par Novartis**, pour faire découvrir la DMLA à travers les yeux des patients. Des films/interview de Colette CASTERAN et Marc JOUBERT ont été réalisés pour l'occasion. Ils parlent de leur vie au quotidien et donne la parole aux conjoints. C'est un très beau document et l'Association les remercie d'avoir participé à ce projet.

## **11/ Bourses de recherche**

2 projets nous sont parvenus suite à notre appel d'offre pour les Bourses de recherche 2020 dont la date limite de réception était fixée au 9 novembre dernier :

**Cécile DELCOURT** (Université de Bordeaux - Inserm), pour une étude portant sur l'exposition à la pollution atmosphérique et le risque de survenue de la DMLA.

**Alexandra MIERE** (Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil), pour une étude sur la classification de l'évolution de la néo-vascularisation maculaire dans la DMLA exsudative en utilisant l'intelligence artificielle.



## Rapport Moral (suite 10)

Nous sommes fiers de ces 2 projets qui traitent de sujets pertinents et d'actualité : pollution et Intelligence Artificielle (IA).

Ils viennent d'être validés par notre Conseil scientifique, aussi nous allons leur attribuer respectivement les sommes de 30.000 € et 27.500 €.

## **12/ Finances**

Elles sont saines avec un résultat positif en 2019 et aussi en 2020 selon la prévision actuelle. Michèle ZERBIB, notre Trésorière et Alain VERGÈS, son adjoint vont les détailler.

Je tiens à remercier l'ensemble du conseil d'Administration pour tout le travail accompli dans les conditions que nous connaissons et vous nos chers membres pour votre soutien.

**Soyez assurés que nous sommes et serons toujours à vos côtés !**

## ORDRE DU JOUR

### 1 - **Activité 2019 /2020**

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

**1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès**

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021



# Rapport Financier 2019 et 2020 (Prévisions)



# Rapport Financier 2019



- **Des comptes approuvés par le Cabinet Devirgille (experts comptables).**
- **Donc des comptes**
  - **sincères**
  - **fiables**
  - **conformes aux normes comptables**
- **Un budget qui dégage une marge positive.**
- **Un budget pleinement au service de notre plan d'action.**



## Les principales masses financières du budget 2019

- **Recettes** Cotisations + Dons + Publicité + ...  
**126 700 €**
- **Dépenses** Administration + Lettre + Soutien patients  
+ autres...  
**133 200 €**
- **Résultat intermédiaire** - 6 500 €
- **Legs** 33 000 €

**Résultat final = 26 500 €**



# 2019 en détail

## Répartition Charges et Produits 2019

	Réalité 2019	
	Charges	Produits
<b>I - Administration</b>		
Abandon de frais	3 257	3 257
Cotisations adhérents		46 087
Autres produits financiers		888
Dépenses de fonctionnement	22 195	
Secrétariat administratif	20 172	
<b>Total I</b>	<b>45 624</b>	<b>50 232</b>
<b>Solde Administration</b>	<b>4 608</b>	
<b>II - Soutien Patients</b>		
Lettre DMLA	46 860	
Soutien aux patients Documentations, informations, ...	17 780	
Secrétariat Patients	16 504	
Dons adhérents		26 481
Régie publicitaire		19 000
Autres dons		24 059
subv aux antennes		500
Mécénat de compétence	6 440	6 440
<b>Sous-Total</b>	<b>87 584</b>	<b>76 481</b>
<b>Dons Pour la Recherche et Covid-19</b>		
<b>Total II</b>	<b>87 584</b>	<b>76 481</b>
<b>Solde Soutien Patients</b>	<b>-11 103</b>	
<b>Total Gestion I + II</b>	<b>133 208</b>	<b>126 713</b>
<b>Résultat Gestion</b>	<b>-6 495</b>	
<b>Produit exceptionnel (Legs)</b>	<b>33 023</b>	
<b>Total Général</b>	<b>133 208</b>	<b>159 736</b>
<b>Résultat de l'exercice (positif)</b>	<b>26 528</b>	



## Analyse plus détaillée de l'exercice 2019

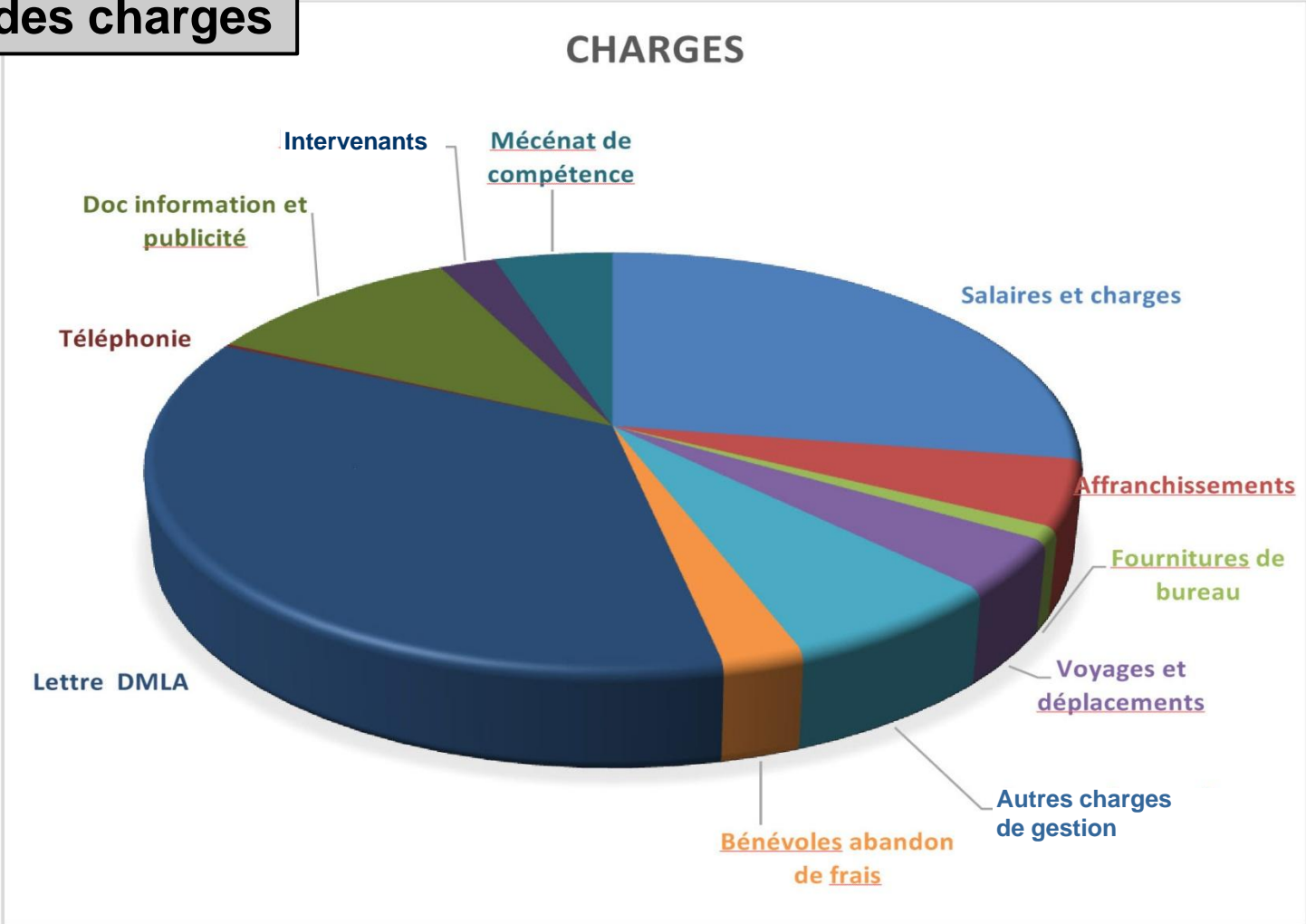
Le résultat global de l'exercice à hauteur de 26 528€ est composé de 3 parties :

1. Charges et produits de la gestion administrative :  
les cotisations + abandon de frais des bénévoles (et autres produits) se montent à 50 232€ (dont cotisations 46 087€) couvrant les frais administratifs d'un montant de 45 624€.  
Il en résulte un solde intermédiaire positif de + 4 608€.
2. Le soutien aux patients, dont le solde négatif de -11.103€ est diminué pour partie par le solde positif dégagé par la gestion administrative.  
Le résultat intermédiaire de gestion fait alors apparaître un déficit de – 6 495€.
3. Les produits exceptionnelles de + 33 023€ sont essentiellement composés d'un legs au profit de l'association.

**Il en ressort un résultat de l'exercice positif par un excédent des produits sur les charges de 26 528€**

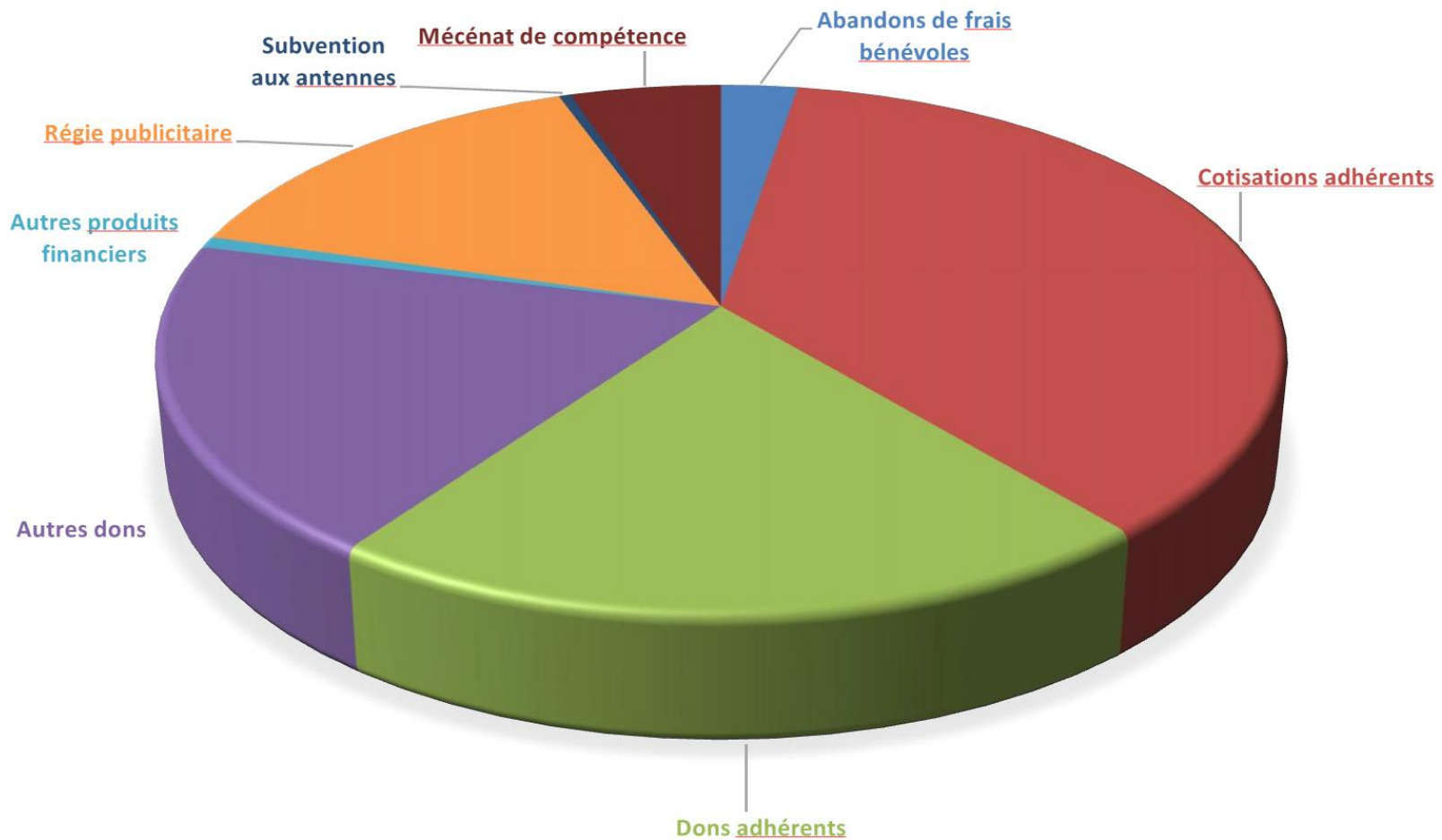


Détail des charges





## Détail des produits





## Un budget qui soutient notre ambition

- Des dépenses au service de notre plan d'action :  
66 % de nos dépenses consacrées à nos actions majeures :  
35 % La Lettre, 25%+ Soutien Patients (dont secrétariat)  
+ autres (dont informatisation, site internet...).
  
- Des recettes (hors legs) venant essentiellement de nos adhérents :
  - Adhésions et dons adhérents : 60 %
  - Autres ressources : publicité (15%) et autres dons (19%).



## Maîtrise du risque financier

- **Le risque provient des recettes venant des adhésions en partie « volatiles » alors qu'elles représentent 60% de nos recettes hors legs. Niveau des adhésions 2020 en baisse qui incite à une gestion prudentielle des dépenses.**
- **N'engager des dépenses importantes et exceptionnelles - le financement de la recherche - que sur des ressources certaines ou récurrentes et répétitives.**
- **Etre visible du grand public et des acteurs concernés pour être attractif pour les adhésions, dons et legs**



## En conclusion de la gestion 2019

- Une gestion comptable et financière validée par le cabinet d'experts comptables Devirgille.
- Une large couverture des dépenses par les recettes, traduite par un résultat global de l'exercice positif.
- Un plan d'action respecté avec pour points forts La Lettre et le soutien aux patients.



# Gestion financière 2020 (Prévisions)





## Les principales masses financières du budget 2020

Effets négatifs de la crise sanitaire	• <b><u>Recettes</u></b>	Adhérents (& dons) + Publicité + legs + ...	213 600 €	
		Soit par rapport à 2019 un différentiel global de	+ 53 900 €	
		Analyse du différentiel :		
		• sur Produits exceptionnels (legs)	+ 100 500 €	
		• sur cotisations, dons adhérents, Pub...	- 19 300 €	
		dont (- 16 568€ Adhérents, - 2 750€ Pub).		
		• sur autres dons	19 600 €	
		• sur autres (produits financiers, mécénat ...)	- 7 800 €	
		• <b><u>Dépenses</u></b>	Fonctionnement courant + Lettre +	
			Soutien patients + Recherche	185 500 €
		Soit par rapport à 2019 un différentiel global de	+ 52 300 €	
		Différentiel sur Financement Recherche	+ 62 500 €	
		Economies	- 10 200 €	

**Prévision de résultat 2020 positive à hauteur de 28 100 €**



## Prévisionnel 2020 en détail

	Répartition Charges et Produits entre	
	Prévisions 2020	
	Charges	Produits
	<b>I - Administration</b>	
Abandon de frais	2 500	2 500
Cotisations adhérents		38 000
Autres produits financiers		800
Dépenses de fonctionnement	25 440	
Secrétariat administratif 55%	19 773	
<b>Total I</b>	<b>47 713</b>	<b>41 300</b>
<b>Solde Administration</b>	<b>-6 413</b>	
	<b>II - Soutien Patients</b>	
Lettre DMLA	49 900	
Soutien aux patients Documentations, informations, ...	9 210	
Secrétariat Patients 45%	16 178	
Dons adhérents		18 000
Régie publicitaire		16 250
Autres dons subv aux antennes		4 500
Mécénat de compétence		
<b>Sous-Total</b>	<b>75 288</b>	<b>38 750</b>
Dons Pour la Recherche et Covid-19	62 500	
<b>Total II</b>	<b>137 788</b>	<b>38 750</b>
<b>Solde Soutien Patients</b>	<b>-99 038</b>	
<b>Total Gestion I + II</b>	<b>185 500</b>	<b>80 050</b>
<b>Résultat Gestion</b>	<b>-105 450</b>	
Produit exceptionnel (Legs)	133 580	
<b>Total Général</b>	<b>185 500</b>	<b>213 630</b>
<b>Résultat de l'exercice (positif)</b>	<b>28 130</b>	



## Les axes majeurs de la gestion 2020

En lecture brute,

❖ Une prévision de résultat global positive à hauteur de 28 130€.

❖ Par rapport à 2019,

- ❑ le maintien d'une sortie d'exercice avec un résultat positif entre 25 et 30 000€
- ❑ une apparente inélasticité des dépenses par rapport aux recettes :
  - A périmètre comptable comparable (hors legs et hors recherche) :  
recul des recettes à hauteur de – 46 663€ alors que les dépenses décroissent de – 10 208 €.
  - Mais le périmètre fonctionnel couvert s'est élargi avec le renouvellement de La Lettre et le financement de programmes de recherche sur la DMLA.



# Les axes majeurs de la gestion 2020

## Faits marquants de 2020

**Dépenses :** 74% consacrés à notre plan d'action =  
Lettre + Soutien patients + Recherche + ...

- La Lettre a été complètement remodelée, avec un contenu étoffé et le renouvellement de la qualité éditoriale, rédactionnelle et de la présentation. Dans la nouvelle Lettre, 60% de pages rédactionnelles en + pour un coût global maîtrisé.
- Le financement de la recherche et actions COVID19 à hauteur de 62 500€.

## **Recettes :**

- Impacts de la crise sanitaire :
  - moins d'adhérents = - 16 568 € par rapport à 2019 sur les cotisations & dons.
  - diminution des autres dons = - 19 559 € par rapport à 2019.
- Un legs important de 138 580 €



## Les axes majeurs de la gestion 2020

- Une souplesse de gestion possible grâce à un legs de 138 580€.

Les legs sont une ressource répétitive (31 k€ en 2019, 138 k€ en 2020, bonnes perspectives pour 2021), ce qui permet de :

- prévoir un résultat 2020 positif.
- financer la recherche à hauteur de 62 500 €.
- maîtriser le risque financier en modulant notre engagement vers la recherche au fur et à mesure que les legs se concrétisent.

L'impact de ce legs 2020 permet à notre association de rester sur sa ligne directrice :

- Être aux côtés des patients : nouvelle Lettre et soutien aux patients malgré la crise sanitaire.
- Financement de la recherche sur la DMLA à hauteur de 62 500 €.

**En 2020 malgré la crise sanitaire, notre association réaffirme et tient le cap de ses ambitions.**



## Nos prévisions pour conclure la gestion 2020

- **Une gestion comptable et financière qui devrait dégager un résultat positif, traduisant la bonne couverture des dépenses par les recettes.**
- **La crise sanitaire qui a réduit le nombre de nos adhérents, les dons et les recettes publicitaires.**
- **Un plan d'action respecté avec pour points forts :  
La Lettre, le soutien aux patients et la recherche.**

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Activité 2019 /2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

**1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès**

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021



## 2019 en détail

### Répartition Charges et Produits 2019

	Réalité 2019	
	Charges	Produits
<b>I - Administration</b>		
Abandon de frais	3 257	3 257
Cotisations adhérents		46 087
Autres produits financiers		888
Dépenses de fonctionnement	22 195	
Secrétariat administratif	20 172	
Total I	45 624	50 232
<b>Solde Administration</b>	<b>4 608</b>	
<b>II - Soutien Patients</b>		
Lettre DMLA	46 860	
Soutien aux patients Documentations, informations, ...	17 780	
Secrétariat Patients	16 504	
Dons adhérents		26 481
Régie publicitaire		19 000
Autres dons		24 059
subv aux antennes		500
Mécénat de compétence	6 440	6 440
Sous-Total	87 584	76 481
<b>Dons Pour la Recherche et Covid-19</b>		
Total II	87 584	76 481
<b>Solde Soutien Patients</b>	<b>-11 103</b>	
<b>Total Gestion I + II</b>		
	<b>133 208</b>	<b>126 713</b>
<b>Résultat Gestion</b>	<b>-6 495</b>	
<b>Produit exceptionnel (Legs)</b>		
	<b>33 023</b>	
<b>Total Général</b>	<b>133 208</b>	<b>159 736</b>
<b>Résultat de l'exercice (positif)</b>	<b>26 528</b>	



## Affectation sur le FONDS DE SOUTIEN A LA RECHERCHE

Dans les fonds propres de l'association, il a été créé un sous-compte intitulé  
**1020100000 – FONDS DE SOUTIEN A LA RECHERCHE**  
alimenté en particulier par les dons et legs.

**Dons faits par l'Association DMLA :**

**15.000 € en 2017**

**40.000 € en 2018**

**57.500 € en 2020 (Conventions en cours)**

**60.000 € en 2021 (Prévisions)**

**Actuellement ce Fonds dispose de 40.000 € et il vous est proposé d'y affecter 80.000 € issus des fonds propres actuels.**

**Cela portera ce fonds à 120.000 € pour les dons de 2020 et 2021 et montre notre intention de soutenir la Recherche dans la durée.**



## Association DMLA AG 2020

### Bilans comparés au 31 décembre 2019

ACTIF NET			PASSIF		
	Au 31/ 12/ 2019	Au 31/ 12/ 2018		Au 31/ 12/ 2019	Au 31/ 12/ 2018
<b>Immobilisations</b>	<b>139 000</b>		<b>Fonds associatifs</b>	<b>175 139</b>	<b>175 139</b>
Valeur brute	-		Résultat de l'exercice	26 528	- 6 202
Amortissements	-		Report à nouveau	74 150	80 352
			Fonds reportés liés aux le	139 000	
<b>Valeur nette</b>	<b>139 000</b>	<b>-</b>	<b>Total Fonds associatifs</b>	<b>414 817</b>	<b>249 289</b>
<b>En cours</b>			<b>Dettes</b>		
Créances	8 073	7 438	Fournisseurs	746	1 368
Disponibilités	271 003	246 348	Autres (URSSAF, ...)	2 533	3 220
Caisse	21	91			
Régularisation					
<b>Total actif circulant</b>	<b>279 097</b>	<b>253 877</b>	<b>Total Dettes</b>	<b>3 279</b>	<b>4 588</b>
<b>Total Général</b>	<b>418 097</b>	<b>253 877</b>	<b>Total Général</b>	<b>418 097</b>	<b>253 877</b>

DMLA AG 201114V2

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Activité 2019 /2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

### **2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume**

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021

## Legs GUILLEMIER

**La donatrice, Madame Jeannine GUILLEMIER a désigné l'Association DMLA comme l'un de ses 5 légataires.**

**L'association DMLA héritera d'environ 123 000 € d'actifs immédiats.**

**Cette succession n'ayant aucun passif (pas de dettes), l'acceptation de ce legs ne présente pas de risque.**

**Le legs a déjà été accepté par le CA et le Préfet du Val-de-Marne a autorisé l'Association DMLA à recevoir ce legs.**



## ORDRE DU JOUR

### 1 - Activité 2019 /2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

**3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard**

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021



## Nombre de membres au Conseil d'Administration

Ce que disent les statuts :

### Article 7

L'association est administrée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale.

Le nombre de membres du conseil d'administration, compris entre 12 et 18 est fixé par délibération de l'assemblée générale.

Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret pour un mandat de 3 ans par l'assemblée générale et choisis parmi les membres de l'association.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le nombre maximum de mandats successifs est de 5 au plus.



## Nombre de membres au Conseil d'Administration

Ce que disent les statuts (suite) :

### Article 11

**Dans la limite du tiers de son effectif, le conseil d'administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau comprenant trois membres au moins, dont un président et un trésorier.**

**Le CA actuel propose 16 membres, le Bureau comprendra 6 membres :**

- **Président**
- **Vice-président**
- **Trésorier**
- **Trésorier-Adjoint**
- **Secrétaire Général**
- **Secrétaire Général-Adjoint**

***Il y a aujourd'hui 15 membres à élire,  
le mandat de la Présidente courant jusqu'en 2022***



## Jean-Charles AMBLARD

Mes principales activités furent dans le développement d'équipements médicaux (cardiologie, néo-natalité, ..), puis dans la gestion industrielle. La DMLA de mon épouse nous a conduit à prendre une part active au sein de l'Association DMLA nouvellement créée. Après une interruption, j'ai repris, malheureusement seul, des activités dans l'Association, toujours intéressé par la recherche, les traitements, l'aide aux personnes atteintes et à la diffusion de l'information sur la DMLA.



## Colette CASTERAN

Je suis retraitée de la fonction publique, Je suis atteinte de DMLA depuis 2000, Je suis adhérente à l'association depuis 2004, J'étais bénévole active à l'association à Créteil, lorsque j'habitais en région parisienne J'ai déménagé et ouvert une antenne à Biarritz en 2018, Je souhaite m'investir plus avant, Je me permets de faire acte de candidature pour être membre du CA à l'AG du 30 novembre 2020.



## Jacqueline COL

En 2013, j'ai adhéré a l'association DMLA.

De 2014 à 2017, j'ai occupé le poste de trésorière.

Ma vue s'étant beaucoup détériorée j'ai dû renoncer à ce poste, souhaitant continuer à participer à la vie de l'association, je postule pour un poste administrateur.



## Ghislaine DENIER

Dans le cadre du renouvellement des membres du CA de l'association DMLA, je souhaite me représenter.

Dans l'association depuis 2006, j'ai occupé différentes fonctions en particulier celle de responsable de l'antenne d'Issy-les-Moulineaux et je souhaite continuer à faire vivre cette antenne encore quelques années.



## Alain DOZIAS

Adhérent à l'Association DMLA depuis plus d'un an, j'assiste aux réunions mensuelles organisées à ISSY-LES-MOULINEAUX.

Je souhaite participer activement à la vie et à l'organisation de l'Association.

Je suis candidat à un poste au sein du conseil d'Administration.



## Éliane GUILLAUME



Opticienne de formation exerçant près du CHIC et m'intéressant aux problèmes liés à la DMLA, je suis devenue bénévole dès la création de l'Association en 2003. J'ai animé les permanences d'accueil de patients les lundis matin au CHIC. Actuellement retraitée j'occupe le poste de Secrétaire Générale de l'Association et souhaite continuer à m'impliquer au sein du Conseil d'Administration.



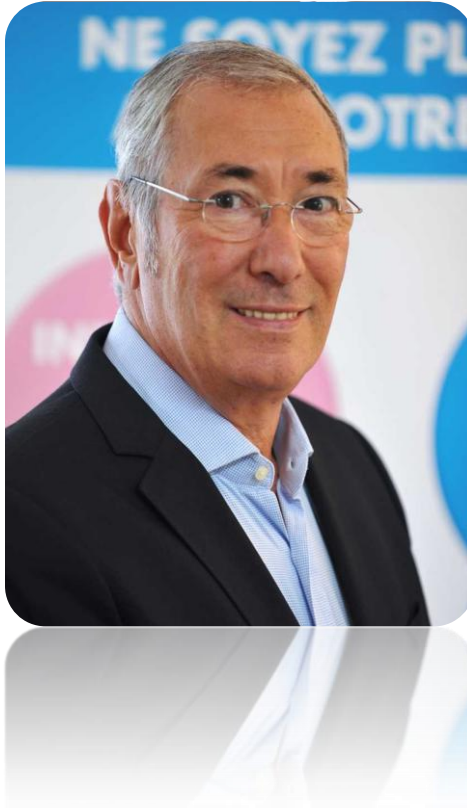
**Claude GUYOT**

Responsable de l'antenne de Fécamp.



## Marie HENRIOT

Suivie pour de la DMLA depuis 2011, je vois clair mais doit toujours faire des IVT. De formation infirmière, j'ai toujours exercé ma profession et suivi de multiples formations. Dernièrement j'ai suivi un DU partenariat patient/soignant. Je suis atteinte de plusieurs pathologies, mais cela ne m'empêche pas d'avoir une vie très active et souhaite m'investir dans votre association pour toujours partager avec d'autres malades.



## Marc JOUBERT

75 ans, marié 2 enfants.

Cadre retraité de l'industrie et de la distribution, ingénieur CNAM, Ancien Président de l'Association DMLA, membre depuis 2010.

## Denise REBAUGÉ



Atteinte de DMLA alors qu'il n'y avait aucun traitement, j'ai suivi un stage de Rééducation-Réadaptation à l'ARAMAV qui m'a permis de retrouver mon autonomie alors que ma DMLA me handicapait physiquement et moralement.

Engagée depuis très longtemps dans le monde associatif, j'ai rejoint l'Association peu de temps après sa création et anime l'antenne de Périgueux avec l'aide d'autres bénévoles.

Je participe à plusieurs instances locales ou départementales pour faire comprendre les difficultés rencontrées lorsque l'on a un handicap, en particulier visuel.



## Margaret STERKERS

Retraitée, ayant exercé en tant qu'ophtalmologue praticien hospitalier temps plein dans le service de Créteil, je pose ma candidature au conseil d'administration de l'association DMLA en tant que conseillère scientifique de la rédactrice de la lettre de l'association, madame Christelle BIEUVILLE.



## Simone TISSERAND

Responsable de l'antenne de Montélimar.



## Brigitte VASSAL

Je renouvelle ma candidature. je suis atteinte de DMLA humide aux 2 yeux, bénévole depuis 2004, j'ai participé depuis aux actions d'information diligentées par l'Association (forums, congrès, interviews, exposés) ainsi qu'aux actions de soutien aux patients (salle d'attente du CHIC, « personnes contact ») sur ma ville.



## Alain VERGÈS

Je suis adhérent de l'Association DMLA depuis 2019, année au cours de laquelle j'ai pris ma retraite. Je suis membre du bureau en tant que trésorier adjoint.

Je souhaiterais intégrer le Conseil d'Administration pour apporter à l'Association mes compétences et ma réflexion concernant les axes majeurs d'intervention de l'Association DMLA, notamment auprès des patients et auprès des autorités compétentes.



## Michèle ZERBIB

Urbaniste de formation, j'ai travaillé dans différentes collectivités locales. En 2003 on m'a diagnostiqué une DMLA sèche qui depuis a évolué en humide ; depuis 5 ans environ j'ai donc des injections intravitréennes.

Désireuse de ne pas rester seule, j'ai trouvé l'association DMLA. Je me suis d'abord rendue à l'antenne d'Issy où Ghislaine Denier m'a proposé de rejoindre l'équipe à Créteil, pour prendre le poste de trésorière que Jacqueline Col était amenée à quitter. Depuis 3 ans je fais partie du CA, il convient donc à ce jour de renouveler ma candidature.



## ORDRE DU JOUR

### 1 - Activité 2019 /2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

**4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard**

5 – Projets et objectifs 2020 / 2021

## Modification des statuts pour autoriser le vote par correspondance

**En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale de l'Association n'a pu se tenir avec la présence physique de ses membres comme cela se fait normalement.**

**Les statuts prévoient bien la possibilité de réunion par voie dématérialisée, mais pas celle du vote par correspondance.**

**Les décrets gouvernementaux émis en raison de la crise sanitaire n'ont pas autorisé le vote par correspondance pour les associations s'il n'est pas inscrit dans les statuts, alors qu'il l'a été pour d'autres AG.**

**Ce vote dématérialisé est coûteux, car oblige à faire appel à un organisme spécialisé, et nécessite de plus des travaux préparatoires importants.**

**A ceci s'ajoute les frais d'organisation d'une AG en visioconférence.**

## Modification des statuts (suite)

Ne présumant pas de l'évolution de cette crise sanitaire ou d'autres crises équivalentes, il est prudent d'inscrire la possibilité de vote par correspondance dans les statuts.

Il est donc proposé d'ajouter dans l'Article 5 qui traite de l'Assemblée Générale la mention :

*Le vote par correspondance est autorisé selon les conditions définies dans le règlement intérieur.*

## Article 5

L'assemblée générale de l'association comprend les membres à jour de leur cotisation et les membres *d'honneur*.

Les salariés qui ne sont pas membres de l'association n'ont pas accès à l'assemblée générale, sauf à y avoir été invités par le président. Ils y assistent alors sans voix délibérative.

L'assemblée générale se réunit physiquement au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou à la demande du quart au moins des membres de l'association.

A l'initiative du président et sauf opposition d'un quart des membres du conseil d'administration en exercice ou d'un dixième des membres de l'association, elle peut se réunir par voie dématérialisée dans des conditions, définies par le règlement intérieur, permettant l'identification et la participation effective des membres et la retransmission continue et simultanée des délibérations.

Elle délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le conseil d'administration et sur celles dont l'inscription est demandée, selon les modalités définies par le règlement intérieur, par un dixième au moins des membres de l'association.

L'ordre du jour et les documents nécessaires aux délibérations, dont, le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes, sont mis à la disposition des membres par le conseil d'administration dans les délais et les conditions définis par le règlement intérieur.

Elle choisit son bureau qui peut être celui du conseil d'administration.

**Le vote par correspondance est autorisé selon les conditions définies dans le règlement intérieur.**

Le vote par procuration est autorisé. Chaque membre présent ne peut détenir plus de 5 pouvoirs en sus du sien.

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Activité 2019 /2020

1.1 - Rapport moral de la Présidente Suehanna Nagi

1.2 - Rapport financier Michèle Zerbib et Alain Vergès

1.3 - Approbation des comptes 2019 et affectations Alain Vergès

2 – Approbation Legs GUILLEMIER Éliane Guillaume

3 – Élection au Conseil d'Administration Jean-Charles Amblard

4 – Modification des statuts pour le vote par correspondance Jean-Charles Amblard

**5 – Projets et objectifs 2020 / 2021**



## Faire connaître l'Association à l'extérieur

**Dans les circonstances sanitaires actuelles, il est impossible d'organiser :**

- **des opérations de dépistage**, opérations longues à mettre en place
- **des campagnes locales d'information**

**nous devons donc préparer d'autres actions :**

- **réaliser une vidéo pour présenter l'Association DMLA, montrer ses actions et expliquer la maladie** afin d'être un point d'attraction dans les manifestations locales, les congrès, une information dynamique sur notre site et aussi un support complémentaire pour nos conférences d'information
- **préparer et proposer des conférences d'information sur la DMLA**  
- son incidence sur la vie quotidienne, les solutions et aides possibles -  
**auprès de personnels paramédicaux, d'EHPAD, d'organismes de santé** (assurances, mutuelles,...), **ou d'autres organisations** (écoles d'infirmières,..)



## Faire connaître l'Association à l'extérieur (suite)

**Nous voulons aussi :**

- **Mieux faire connaître et reconnaître l'Association par le corps médical et paramédical en montrant ce que peut apporter l'Association aux personnes souffrant de DMLA et à leur entourage**
- **Et dès que ce sera possible, participer encore plus activement aux manifestations liées à la DMLA tels que les congrès, salons, rencontres autour de la maladie et aux manifestations organisées par divers organismes ou municipalités sur la santé des seniors.**
- **Étudier comment mener ces actions dans un contexte sanitaire contraignant**



## Faire connaître l'Association à l'extérieur (suite)

- **En montrant nos actions pour la Recherche Médicale**  
**Avec 2 projets soutenus en 2020 (celui du Dr DELCOURT et celui du Dr MIERE) l'Association prévoit de continuer ses efforts, avec un budget du même ordre, pour soutenir de nouveaux projets en 2021.**
- **Avec notre nouveau site DMLA entièrement refait en 2020, qu'il faut enrichir, faire vivre et aussi lui assurer un bon référencement.**



## Travailler à la vie de l'Association

### Développer nos Antennes :

- Animer des réunions périodiques entre les responsables d'antennes et des membres du Bureau pour mieux répondre à leurs interrogations et resserrer les liens.
- Finaliser le document « Création d'une antenne » pour faciliter l'éclosion de nouvelles antennes
- Trouver des volontaires et les former pour ouvrir de nouvelles antennes

### Mettre à jour :

- le Livret Patient pour introduire les nouveaux protocoles et le nouveau contexte et notre nouvelle identité visuelle
- le Bulletin d'adhésion pour tenir compte des facilités actuelles d'adhésion et de don pour en faire la première vitrine de l'Association avec bien sûr notre nouveau logo.



## Faire reconnaître l'Association DMLA

- **Finaliser et envoyer notre dossier de Reconnaissance d'Utilité Publique**  
Le projet de Reconnaissance d'Utilité publique démarré il y a 2 ans a nécessité une adaptation des Statuts en accord avec l'Administration et impose de montrer notre stabilité financière. La bonne tenue de nos finances devrait permettre de déposer notre dossier en 2021.
- **Constituer et envoyer un dossier de demande reconnaissance de l'Association DMLA par l'ARS (Agence Régionale de Santé)**  
La Reconnaissance de l'Association par l'ARS nous ouvre la porte de plusieurs commissions et la reconnaissance du rôle de « Patient Expert » que peut apporter l'Association.



# Réponses à quelques questions

**Les autres réponses seront dans de prochains numéros de la  
Lettre DMLA**



**Fin de l'Assemblée Générale**

**Merci à tous les participants**

**Suehanna NAGI**